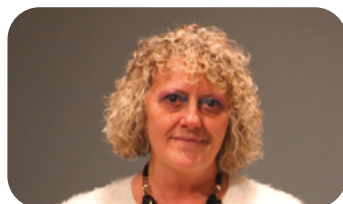


Conseil de Quartier le compte-rendu

Village

Réunion du lundi 21 septembre 2020 (Salle du conseil - Hôtel de ville)



Sylvie PRIOT
coprésidente habitante



Liliane WEBLEN
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Intervention de votre adjointe au maire des conseils de quartier, Liliane Roche

Liliane Roche, nouvellement adjointe au maire à la politique de la ville et aux conseils de quartier, et San-Priote depuis de nombreuses années, se présente à l'assemblée. Elle remercie les conseillers de tout le travail accompli sur la ville.

Liliane Roche les sensibilise sur le renouvellement des conseils de quartier en leur rappelant qu'elle compte sur eux, sur leur nouvel engagement pour poursuivre les projets entamés, pour en faire naître de nouveaux et les mener à terme. Dans ces nouveaux projets, monsieur le maire et son équipe ont voulu mettre en place un budget participatif pour les conseils de quartier ; Liliane Roche assure que tout sera mis en œuvre, avec l'appui de l'équipe de la démocratie locale, pour que celui-ci voit le jour courant 2021 et vive au travers des actions initiées par les conseillers.

➤ Échanges avec la police municipale

Un agent de la PM est présent pour répondre aux questions des conseillers de quartier.

> Nuisances occasionnées par les fêtes de mariage rue du Dauphiné et rue Maurice Audibert :

La PM a pris contact pour expliquer que les feux d'artifice étaient interdits, et non pas seulement soumis à des horaires. Les gestionnaires de ces salles vont être reçus

par le responsable de la sécurité. Si non respect des règles, ceux-ci encourent la fermeture des salles. Ils doivent veiller au respect de la tranquillité publique (pas de rodéo, ou de musique à l'extérieur de la salle).

> Voitures ventouses rue du Dauphiné :

Une voiture rouge ainsi qu'une remorque ont été signalées à la police municipale.

> Déclenchement d'alarmes sur la zone d'activité :

La PM, si elle est prévenue, peut se rapprocher des services de sécurité des bâtiments publics. Les alarmes privées sont en principe reliées à une société de surveillance ou directement au propriétaire.

> Forêt de Feuilly, allée des Parcs :

4 véhicules ont été enlevés. Un équipage patrouille dès 6h45. Concernant la propreté des lieux, plusieurs actions de nettoyage ont été entreprises. La Ville reste vigilante et rappelle que les véhicules peuvent stationner mais en aucun cas s'installer durablement sur la voie publique.

> Stationnement gênant sur rue Jacques Reynaud en nette amélioration :

Les consignes de passage sont toujours de rigueur.

> Trafic permanent de semi-remorque sur la rue de l'Aviation :

La PM rappelle que la circulation des Poids lourds de plus de 3,5t est interdite dans le centre-ville, sauf livraison.

> Points de contrôle :

Des points de contrôle seront faits régulièrement.

> Parking du Belvédère :

La porte ne ferme plus, ce qui génère une utilisation gênante du parking et des incivilités régulières. Les services de la Ville doivent remettre la porte en service en lien avec le syndic de copropriété.

> Stationnement gênant :

Des véhicules stationnent en double file le long du tram et autour du conservatoire entre 17h et 18h.

> Sécurité :

Les conseillers de quartier déplorent le nombre grandissant d'incivilités liées sans doute au contexte exceptionnel. La PM indique que malgré ce ressenti, les chiffres

en matière de délinquance diminuent régulièrement. L'agent de police insiste sur la nécessité des signalements pour améliorer le confort et la sécurité sur la commune.

➤ Tour de table avec libre expression des conseillers et questions diverses

Pendant le confinement, une belle mobilisation des conseillers a été observée, notamment dans leur participation active à la distribution des masques aux habitants.

Les conseillers présents indiquent avoir apprécié également le maintien du contact et le relais des informations transmises par la Ville et la Métropole. Certains d'entre eux ont pu découvrir des chemins et des coins de campagne méconnus d'où certaines remarques et interrogations :

- Le passage au niveau des travaux du TTA a été amélioré,
- La haie à l'angle de la rue Florian et de la rue des Garennes doit être taillée régulièrement,
- La tranquillité de la Grande rue pendant le confinement a été très appréciée,
- Une réflexion est-elle prévue pour prolonger le chemin du Lortaret et le chemin de Saint-Martin ?
- Les corbeilles de propreté sont souvent trop éloignées les unes des autres (rue Edmond Rostand, Alfred de Vigny, Salvadore Allende),
- La fréquence de nettoyage des trottoirs est insuffisante,
- La vitesse est excessive sur la Grande Rue,
- Sur le parking Émile Zola, on constate beaucoup de stationnements fixes et donc pas de places pour les clients de la pharmacie.

D'autres points attendent des réponses :

- Évacuation des eaux rue de l'Agriculture : la Métropole est en cours de régularisation foncière. La Ville demande depuis plusieurs mois à la Métropole que ce dossier soit accéléré pour que les aménagements se réalisent au plus vite,
- Quelques problèmes de collecte rue Jacques Reynaud,
- Où en est la mise en place du dispositif de chariots à roulettes visant à faciliter le fleurissement des cimetières pour

la Toussaint, notamment pour les personnes âgées ? Des arrosoirs et des outils de jardin ont été mis à disposition, malheureusement ils n'ont pas toujours été rapportés. L'idée du chariot à roulettes est toujours à l'étude,

- Un manque de médecins généralistes, au Village, met les pharmacies en difficulté.

Pour répondre à cette dernière question, une MPSPU (maison de santé pluriprofessionnelle et universitaire) a ouvert ses portes à Bel Air fin 2018. De nouveaux pôles médicaux ont été installés sur certains secteurs, la Ville continue d'attirer de nouvelles installations sur Saint-Priest.

- Campagne anti moustiques : la Ville de Saint-Priest a déjà équipé de bornes anti-moustiques un certain nombre de crèches et de groupes scolaires. Nous en disposons de 16, à ce jour.

Le dispositif de ces bornes est appelé à évoluer encore et la Ville poursuivra la dotation.

➤ Points d'actualité

> Groupe de travail secteur Danton/Robespierre/ Agriculture :

Ce groupe de travail est suspendu pour le moment, en attente du positionnement des nouveaux élus de la Métropole.

Une étude de circulation est terminée et une présentation a été faite par la Métropole à la Ville. La ville est en attente d'une proposition d'un shunt de la Métropole.

Le projet sera donc présenté au groupe de travail dès que la Métropole aura donné son positionnement. La Ville suit de très près ce projet. Nous remercions le groupe de travail pour son implication.

> Action animation Plogging :

Le plogging est une activité de nettoyage citoyen qui se décrit comme une combinaison de jogging ou marche à pied et de ramassage de déchets. Un excellent moyen d'aider à nettoyer sa ville tout en brûlant des calories. Un contact sera pris prochainement avec l'association ASPARC dont l'objectif initial est de veiller au bon développement du parc, et qui a développé un parcours de santé en partenariat très étroit avec la Ville et la Métropole de Lyon.

Une action type plogging pourrait être envisagée au printemps, en partenariat avec les entreprises du parc technologique.

> Quel projet pour le terrain derrière la Cure ?

Pas de projet défini pour le moment. Dans un premier temps, une clôture devrait être installée pour sécuriser les lieux.

> Mur végétalisé : reste l'habillage bambous sur les toilettes publiques ?

Le mur a été végétalisé cet été et est entretenu par le service des espaces verts de la Ville. L'arrosage automatique n'est pas prévu pour le moment. Le mur est conçu pour drainer l'humidité sans l'abîmer.

Deux arceaux à vélo ont été installés au bas du mur végétalisé pour lequel la canicule n'a pas été profitable. Les conseillers demandent s'il est possible de prévoir un arrosage en goutte à goutte.

➤ Actualité du conseil de quartier

> Réunions de terrain :

Ces visites de terrain se mettront en place très prochainement avec plusieurs objectifs. Celui de redynamiser les conseils et réactiver la proximité, entre agents de la ville, conseillers de quartier, partenaires extérieurs mais également de placer le conseiller dans un rôle majeur pour la collectivité et les habitants. Ces visites ont plusieurs objectifs dont celui de constater les améliorations apportées par la Ville et d'observer ce qui doit être réparé, entretenu ou aménagé.

Nous souhaitons lors de ces visites de terrain, accueillir les nouveaux habitants qui souhaitent découvrir et connaître l'histoire de leur quartier.

Plusieurs conseillers se sont positionnés pour participer à la première visite.

➤ Informations Démocratie locale

> Projet de compost :

Il sera prochainement installé le long du Chemin du Bessay en bas de Parc du Château.

> Opération Déclic' Propreté :

L'opération Déclic' Propreté a eu lieu le samedi 3 octobre de 10h à 18h, dans 8 secteurs de la Ville. Cette action ne venait pas remplacer le Nettoyage de printemps mais le compléter, l'objectif étant de fédérer les bonnes volontés pour constituer un groupe par quartier d'ambassadeurs de la propreté sur la ville. Afin d'anticiper au mieux et de mesurer le nombre de participants, l'inscription sur cette action s'est faite en ligne, sur le site de la Ville, ou par écrit en remplissant le coupon prévu à cet effet.



Les conseillers de quartier ont accueilli les habitants volontaires pour donner les consignes avant de partir à la chasse aux déchets sauvages.

Nous remercions les conseillers de quartier pour leur investissement qui a permis une réussite de cette action malgré une météo capricieuse et des règles sanitaires contraignantes. Malgré le vent et le froid, des habitants courageux ont participé à cette action et certains d'entre eux se sont engagés comme ambassadeurs de la propreté.

> Renouvellement des conseils de quartier :

La campagne a officiellement démarré le 3 octobre. L'inscription se fait cette année en ligne sur www.wille-saint-priest.fr, rubrique vie citoyenne / conseils de quartier. Vous trouverez toutes les informations sur le magazine *Couleurs* du mois d'octobre.



Les soirées de renouvellement auront lieu dans les 8 quartiers du 5 novembre au 14 décembre.

En raison du Covid 19, nous n'accueillerons pas de public, mais uniquement les personnes qui auront déposé une candidature.

Si à l'issue de cette étape, votre candidature n'a pas pu être retenue faute de places disponibles, vous serez directement inscrit sur la liste de réserve du conseil de quartier et pourrez le rejoindre si un désistement intervient dans le mandat. Aussi, de nombreux groupes de travail sont ouverts aux habitants sur des sujets variés : propreté, voirie, aménagement, environnement, etc. auxquels vous serez fortement invités à participer.

VILLE DE SAINT-PIREST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier «Village» c'est...

24 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ARCHIER L., CHARBONNIER P., **COEFFE V.**, **CUSIN-MASSET P.**, **DESCAMPS P.**,
DOGER C., DORBECK J.-L., DUBOS J., **DUBRUC M.**, **DURAND-VALENTIN S.**,
FAURE M.-A., FERNANDES F., GARCIA C., KHOMSI M., LAUGA V., MANUS N.,
MESBAHI N., **PARENTHOEN M.**, **PILLON J.-J.**, **PIRIOT S.**, SAVARIN P., SOCKEEL O.,
THEVENIOT M., VESCOVI A.-M.

